



MAIRIE
7 place Jacques de Beaune
37360 SEMBLANÇAY

Tél. : 02.47.29.86.86

Fax : 02.47.56.55.76

mairie@semblançay.fr

INFORMATION

RENTRÉE SCOLAIRE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

La reprise des cours le lundi 2 novembre débutera, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, par une matinée d'hommage à Samuel Paty, assassiné le vendredi 16 octobre, et par l'affirmation, à travers cet hommage, de l'unité de la communauté éducative tout entière autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.

Afin d'organiser cet hommage par l'équipe éducative, les cours débuteront à 10h.

- ✓ **Les transports scolaires** sont maintenus et les horaires sont identiques.
- ✓ **Les horaires de la garderie** restent inchangés. Les enfants pourront y être accueillis à partir de 7h30. A noter : les maternelles seront dans la même garderie qu'habituellement et les élèves de l'école élémentaire seront accueillis dans les préfabriqués dont l'accès se fait par le plateau sportif (près des salles G SAND et BALZAC).

Tous les enfants resteront sous la surveillance du personnel communal jusqu'à 10h.

Attention : les parents pourront amener leur(s) enfant(s) soit :

- **entre 8h50 et 9h**
 - **à 10h**
 - **aucun accueil ne se fera entre 9h et 10h.**
- ✓ **La restauration scolaire** est assurée avec toutes les mesures exigées par le nouveau protocole sanitaire.

A partir du CP le port du masque est désormais obligatoire et chaque enfant devra venir chaque jour avec deux masques (1 par demi-journée).

En tant que parents vous jouez un rôle essentiel. Vous devez donc prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école et vous engagez à ne pas le mettre à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

Nous vous remercions de votre collaboration et sachez que nous restons mobilisés **chaque jour** pour répondre au mieux à vos besoins et vos attentes.

